

Le Grand Narbonne lance les travaux d'aménagement du pôle d'échange de bus à Montredon-des-Corbières

Le Grand Narbonne, compétent en matière de mobilité, est en charge des aménagements permettant le bon fonctionnement de son réseau de bus Citibus et de ses dessertes. Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération entreprend des travaux d'aménagement sur la zone d'échange située à Montredon-des-Corbières, pour en faire un pôle d'échange de bus sécurisé et amélioré en termes d'accessibilité.

Le pôle d'échange situé à Montredon-des-Corbières, en bord de l'avenue de Louate dans la zone d'activités Plaine Nord, est aujourd'hui un simple terrain où **les usagers de la ligne 12 changent de véhicule selon leur destination** (Raïssac-d'Aude / Villedaigne / Névian / Bizanet / Montredon-des-Corbières / Narbonne). Les travaux ont pour objectifs de **sécuriser et d'améliorer l'accessibilité de ce pôle d'échange** déjà existant, fréquenté par des milliers d'usagers chaque mois.

Le chantier débutera lundi 22 juillet et durera dix semaines, avec une coupure courant août, pour **une mise en service du pôle réaménagé au mois d'octobre**. **Durant les travaux, une zone provisoire d'échange** est installée au niveau du **pôle culturel de Montredon-des-Corbières** (1, avenue du Lanquedoc).

Cette opération représente **un investissement de 314 000 €, co-financés par le Grand Narbonne** (151 500 €), le **Conseil départemental de l'Aude** (65 000 €) et **l'État** au titre de la Dotation de soutien à l'investissement public local (97 500 €).

L'aménagement de ce site permettra **d'accueillir jusqu'à 7 bus en toute sécurité** pour l'ensemble des usagers, grâce à la **création d'un quai unique accessible aux personnes à mobilité réduite**. Ce quai de bus fera 125 mètres de long et 3,90 mètres de large et sera **doté d'un cheminement piéton** conforme à la réglementation, **de 4 abribus répartis sur sa longueur, ainsi que de 4 candélabres**. Ces derniers seront équipés de lampes à LED, afin de limiter la facture énergétique et de proposer une bonne qualité d'éclairage, et disposeront d'un système de télégestion à distance.

La nouvelle voie de circulation fera quant à elle 150 mètres de long sur 6,5 mètres de large, sera à **sens unique et interdite à tout autre véhicule que les bus** du Grand Narbonne.

Par ailleurs, une noue (bassin végétalisé) de 600 m² sera réalisée afin de retenir et d'infiltrer les eaux pluviales collectées par ce nouvel aménagement.

Le chantier en bref

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : Le Grand Narbonne

Entreprises : Colas, Citeos

Coordonnateur sécurité : Aasco Occitanie

Montant de l'opération : 314 000 € TTC

Financeurs : Grand Narbonne, État (DSIL), Conseil départemental de l'Aude

Durée des travaux : 10 semaines